

## Le Coq Rouge



Au Moyen-âge, cette place était en réalité un carrefour de quatre chemins, en latin "quadrivium" qui s'est déformé au fil des siècles en " quarouge" et que la langue picarde a transformé ensuite en " co'rouge" : le Coq Rouge était né ! Il a été depuis pérennisé quand un estaminet du lieu en fit son enseigne. A la disparition de ce dernier, la place se retrouvera en quelque sorte orpheline quand, en 1996, la municipalité décida d'ériger un monument, à l'aide d'une réplique de l'ancien coq du clocher de l'église toute proche. La place du Coq Rouge mérite maintenant son nom ! Et comme l'histoire ne s'arrête pas là, c'est aussi le Coq Rouge qui trône fièrement sur le blason de la commune, devenant ainsi l'emblème du village !



## Les Fascines :



Des diguettes végétales ou fascines... Les fascines sont réalisées à partir de fagots de saule maintenus entre deux rangées de piquets en quinconce. Elles mesurent en général une quinzaine de mètres et sont disposées la plupart du temps en mitoyenneté entre deux parcelles cultivées, perpendiculairement à l'écoulement de l'eau. Cet obstacle permet de ralentir l'écoulement de l'eau et évite le départ de terre dans le rivièrre (érosion de sols). La reprise des branchages permettra

de créer des bosquets verdoyants où la faune trouvera un abri idéal.

Le travail de pose est réalisé l'hiver grâce à une association de réinsertion du canton. Plus de 300 diguettes ont été ainsi mises en place dans le canton et prolongées dans certains cas par des haies.



## Le Cheval du Boulonnais :

Campagne-les-boulonnais, fut jadis un haut lieu du cheval Boulonnais, élément essentiel dans le développement rural.

Dans les années 1970, le village en dénombrait encore, plus d'une cinquantaine répartis sur 5 exploitations.



## A découvrir ?

- \* La place du Coq Rouge
- \* L'église dédiée à Saint-Omer
- \* La Chapelle Notre Dame du Mont-Carmel
- \* Le Château dit de la famille d'Artois, aujourd'hui MFR de Campagne-les-Boulonnais
- \* Le Monument aux morts
- \* Le Calvaire
- \* La faune et la flore
- \* Les points de vue panoramiques,...



## « Le Coq Rouge »

9 km - 2h15



**Départ : Place du Coq Rouge**

**Balises : Jaune (PR)**

**Carte IGN : 2204SB**

**Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale**

Tél : 03.21.81.98.14 - [contact@hautpaystourisme.fr](mailto:contact@hautpaystourisme.fr)

En cas de problème sur le parcours : [randonnee@cchpm.fr](mailto:randonnee@cchpm.fr)

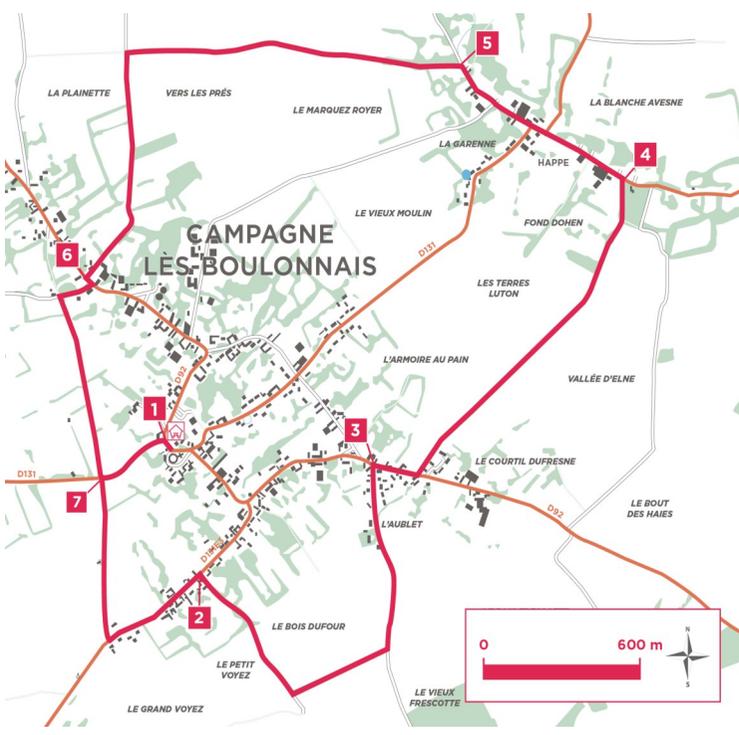


Table de pique-nique couverte

	GR	GR de Pays	PR
<b>Bonne direction</b>			
<b>Changement de direction</b>			
<b>Mauvaise direction</b>			



### Descriptif :

- 1- De la place, traverser la route (prudence), partir à gauche puis tourner à droite sur la D 131. Après le calvaire, prendre le chemin à gauche jusqu'à la D131 E3. La suivre jusqu'au premier chemin à droite.
- 2- Emprunter ce chemin empierré bordé de haies et de quelques grands hêtres, débouchant sur la plaine. Prendre à gauche le premier chemin dans les champs pour rejoindre une petite route goudronnée. Virer à gauche jusqu'aux habitations et la D 92.
- 3- Tourner à droite et suivre la route sur environ 150 m avant de bifurquer à gauche. Descendre tout droit le chemin jusqu'au hameau de Happe.
- 4- Le traverser par la gauche, sur la route principale pendant environ 800 m.
- 5- Après le deuxième carrefour, virer à gauche et remonter le chemin d'abord couvert puis dégagé à travers champs sur 1,2 km, pour atteindre une petite route goudronnée à emprunter vers la gauche pour rejoindre le village.
- 6- Tourner à gauche puis aussitôt à droite. Suivre la route jusqu'au premier chemin à gauche, abrité entre deux haies, qui ramène à la D131.
- 7- Longer cette route par la gauche pour retrouver la D 92 et le point de départ.

### Interdit aux véhicules motorisés



### Bonne Conduite

- \*Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.
- \*Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.
- \*Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.
- \*Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.
- \*S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.



### N'oubliez pas votre équipement !

- \*Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
- \*De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
- \*Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

### Quelques consignes pour votre sécurité

- \*Consultez la météo (3250) avant le départ.
- \*En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
- \*Respectez le balisage.
- \*En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
- \*Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.

